



McGill

Référence : 18032A-180612

Poste professoral menant à la permanence

Ouvert au rang de professeur adjoint

Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en anthropologie médicale

Faculté de médecine – Département de sciences sociales en médecine

Cette chaire est également accessible aux candidats internes qui occupent un poste permanent ou menant à la permanence au sein du corps professoral de l'Université McGill.

Description du poste

Le Département de sciences sociales en médecine de la Faculté de médecine de l'Université McGill ouvre un poste professoral menant à la permanence au rang de professeur adjoint dans le domaine de l'anthropologie médicale.

Nous sommes à la recherche de collègues œuvrant en anthropologie ou dans une discipline connexe et possédant un dossier de publications, une expérience en enseignement et un intérêt de recherche dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : anthropologie de la (bio) médecine, des soins de santé ou de la santé publique; cultures épistémiques et matérielles de la santé ou de la médecine; études scientifiques et technologiques. Zones géographiques ouvertes.

Le Département de sciences sociales en médecine est un département multidisciplinaire (anthropologie, histoire, sociologie, éthique biomédicale). Le Département se voit comme un pont entre les facultés de médecine et des arts, et un lieu pour l'analyse des dimensions conceptuelles, pratiques et sociétales de la biomédecine et d'autres formes contemporaines de la pensée et de la pratique médicale dans le monde.

Si la personne choisie satisfait aux critères d'admissibilité du programme, sa candidature sera proposée par l'Université comme titulaire d'une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 en anthropologie médicale, laquelle prévoit du temps réservé à la recherche dans le cadre d'un poste professoral à temps plein.

Les CRC de niveau 2 sont destinées aux nouveaux chercheurs (ayant obtenu leur diplôme le plus avancé au plus 10 ans auparavant). Cependant, les interruptions dans la carrière de chercheur (p. ex. congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé, formation clinique, soins à un membre de la famille) peuvent être prises en considération dans le [processus de justification de la chaire de niveau 2](#) pour évaluer l'admissibilité du candidat ou de la candidate. Les candidats potentiels qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et qui ont connu des interruptions de carrière peuvent communiquer directement avec l'établissement pour l'évaluation de leur admissibilité dans le cadre du

processus de justification. Les critères d'admissibilité des CRC sont décrits au http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#s3

Responsabilités

Les responsabilités d'enseignement consistent principalement à donner des cours dans les programmes de premier cycle et des cycles supérieurs au sein du département lié directement à la discipline du candidat (faisant partie des disciplines de sciences sociales en médecine) et quelques cours à la Faculté de médecine.

La personne choisie devra participer activement à tous les aspects de la mission universitaire de McGill (recherche, enseignement, supervision d'étudiants aux cycles supérieurs et participation à des comités académiques et administratifs).

Compétences et formation requises

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat en anthropologie ou dans une discipline connexe. La langue d'enseignement à l'Université McGill est l'anglais; une connaissance du français est souhaitable, mais non obligatoire. Une expérience postdoctorale et des publications importantes constituent un atout important.

Les candidats qui ne satisfont pas aux critères d'admissibilité des CRC de niveau 2 sont tout de même invités à postuler.

RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

Type de poste : Poste professoral menant à la permanence

Rang : Professeur adjoint

Statut : Temps plein

Salaire : Établi en fonction des qualifications et de l'expérience

Date limite pour postuler: Veuillez soumettre votre candidature par voie électronique **dans les 30 jours** suivant la publication de cette annonce.

SOUSSION DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature en ligne à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable>

Les dossiers de candidature doivent inclure les documents suivants :

- une lettre de présentation et un curriculum vitæ (en un seul document PDF)
- un énoncé de recherche (si des documents supplémentaires sont nécessaires, les regrouper en un seul document PDF)
- le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références

Les candidats internes doivent soumettre un curriculum vitæ récent ainsi qu'un énoncé des intérêts de recherche correspondant au domaine visé par la chaire.

ÉNONCÉ SUR L'ÉQUITÉ ET LA DIVERSITÉ

L'Université McGill recrute sur la base du mérite et s'est fermement engagée à promouvoir et instaurer l'équité et la diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés. L'Université McGill met en œuvre un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d'accommodements à n'importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par [courriel](#) ou téléphone au 514-398-1660.

Tous les candidats qualifiés sont invités à poser leur candidature; cependant, en vertu des exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, les Canadiens et les résidents permanents auront priorité.